

Or, je vous dis que quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre se rend coupable d'adultère.

Suivant St. Ambroise : “ Du vivant de votre première femme, il ne vous est pas permis d'en épouser une autre, car en chercher une seconde, quand vous en avez déjà une, c'est commettre un adultère.”

Saint Jérôme expliquant le chapitre XIX de Saint Matthieu, dit que “ le mari peut renvoyer sa femme qui est coupable d'adultère, mais qu'il lui est défendu, tant qu'il vivra, d'en épouser une autre.”

Voici l'enseignement de Saint Thomas : “ Puis donc que l'union du mari et de la femme représente l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise, la figure doit répondre à la chose figurée. Or, l'union de Jésus-Christ et de l'Eglise est entre un seul et une seule qu'il doit posséder toujours ; car il n'y a qu'une seule Eglise, selon qu'il est écrit : *Une seule est ma colombe et ma parfaite* ; et Jésus ne sera jamais séparé de son Eglise ; car il dit lui-même : *Voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles* ; et nous lisons encore : *Toujours nous serons avec le Seigneur.*

Le Mariage, en tant qu'il est un sacrement, doit donc exister entre un seul et une seule, qu'il possédera indivisiblement ; et cela entre dans le serment de fidélité, par lequel le mari et la femme se lient réciproquement.

Quand les Juifs prétendent que Moïse a ordonné de renvoyer sa femme, Jésus-Christ répond que Moïse n'a pas donné l'ordre, mais une simple permission qui ne leur faisait pas d'honneur ; il avait craint que la dureté de leur cœur ne les portât à tuer leurs femmes, qui leur seraient devenues odieuses, s'ils n'avaient pu s'en séparer.

On lit dans Saint Marc que Jésus dit aux Pharisiens et à ses disciples : “ Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni..... Quiconque quitte sa femme et en épouse une autre, commet un adultère à l'égard de celle qu'il a renvoyée ; et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle se rend coupable d'adultère.”

Et dans Saint Luc : “ Quiconque renvoie sa femme et en